



**Réserve Zoologique
de la Haute-Touche**

FICHE DE RENSEIGNEMENTS ET D'INSCRIPTION

Scolaires : Fiche à nous retourner par fax au 02 54 39 24 33, e-mail à hautetouche.pedago@mnhn.fr ou par courrier

COORDONNÉES DE L'ÉCOLE

Nom de l'établissement : _____

Adresse : _____

Code Postal : _____ Ville : _____

Téléphone : _____ Fax : _____

Personne à contacter : _____

Téléphone : _____ Mail : _____

VOTRE VISITE

Date de votre visite : _____ Nombre d'élèves : _____

Heure d'arrivée : _____ Nombre d'accompagnateurs : _____

Heure de départ : _____

VOS ATELIERS PÉDAGOGIQUES

	Atelier choisi	Nombre d'élèves	Niveau de la classe	Heure de début d'animation *
1 ^{ère} classe				
2 ^{ème} classe				
3 ^{ème} classe				
4 ^{ème} classe				
5 ^{ème} classe				


* Case réservée au service pédagogique

ORGANISME PAYEUR (si différent de l'école)

<u>Nom de l'établissement</u> : _____	
Adresse : _____	
Code Postal : _____	Ville : _____
Téléphone : _____	Fax : _____

TARIFS, MODALITÉ DE PAIEMENT, DE RÉSERVATION ET DE VISITE

Nos tarifs 2017-2018

	Entrée du Parc			Animation
	Elève	Gratuité accompagnateur	Adulte supplémentaire	Par élève
Maternelle	3,00€	1 pour 3 élèves	10,00€	4,00€
Elémentaire	3,00€	1 pour 5 élèves	10,00€	4,00€
Collège	3,00€	1 pour 5 élèves	10,00€	4,00€
Lycée	3,00€	1 pour 5 élèves	10,00€	4,00€

VOTRE MODE DE RÈGLEMENT

Vous pouvez régler par chèque, espèces ou carte bancaire

Le jour de la visite

Paiement différé (sur présentation d'un bon de commande)

Réservation d'ateliers : merci de contacter auparavant le service pédagogique afin de connaître les disponibilités et de pré-réserver une date et un créneau horaire. Vous disposerez alors d'un délai de 15 jours pour renvoyer la fiche de réservation (2 pages) complétée, tamponnée et signée afin de valider votre réservation. Un mail de confirmation de notre part vous sera alors envoyé.

Consignes de sécurité : la réserve Zoologique de la Haute-Touche décline toute responsabilité pour les dommages survenus à la suite du non-respect des consignes de sécurité apparaissant sur le règlement intérieur affiché à l'entrée de la Réserve. Chaque membre du groupe est responsable des dommages qu'il pourrait causer à l'intérieur de la Réserve lors de sa visite.

Ponctualité : attention, il est possible que nous ne puissions pas réaliser les ateliers pédagogiques si vous vous présentez avec un retard supérieur à 30 minutes, mettant ainsi notre équipe dans l'impossibilité de réorganiser les ateliers d'autres établissements. Ils vous seront néanmoins facturés, excepté si le retard est dû au transporteur.

Animations pédagogiques : l'animateur/trice est en charge de mener l'atelier. Le professeur reste responsable du groupe, il doit être présent tout au long de l'atelier et veiller au bon comportement des élèves.

Lu et approuvé

Date, cachet de l'établissement et signature